Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Versailles
direction des services départementaux de l'éducation nationale Yvelines
éducation nationale

Ecole JACQUES PREVERT
Rue de la Cimballe
78760 Jouars-Pontchartrain

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'école n° 3 en date du 14/06/2018

Education Nationale	Parents d'élèves	Commune
Présents : Directrice: Mme Peres Enseignants : Mme Bristeau Mr Coueslan Mme Dabadie Mme Dancer Mme Danguillaume Mme Escudié Mme Ferret Mme Garrigues Mme Groiset Mr Heliot Mme Henry Mme Iapchin Mme Lebrun Mme Michallet Mme Palvadeau Mme Perot Mme Pommaret Mme Seco Mme Serra Mme Vincent Absent(s) excusé(s) : DDEN Mr Gal	Présents : AAPE : Mme Courvoisier Mr Defrance Mme Gonzalvez Mme Khorn Mme Marée Mme Metayer Mme Pilatre Mme Richard FCPE : Mme Manceau Philippot Absent(s) excusé(s) : AAPE : Mme Dias Vasconcelos Mme Heib FCPE: Mme Andrieu Mme Ferrer Mme Koehl Mme Périgaud Mme Zaganjor	Présents : Le Maire: Mr Lemoine Coordinateur mairie : Mr Merlin Absent(s) excusé(s) : Adjointe Education: Mme Duterque

Désignation du secrétaire de séance : **Mme Perot**
Début du conseil : **18h30**

Fonctionnement du Conseil d'école
Approbation du procès-verbal du Conseil d'école du *15 /02/2018*

ORGANISATION PREVISIONNELLE RENTREE SCOLAIRE 2018

Effectif prévisionnel et organisation des classes

A ce jour, 384 élèves sont attendus à l'école Prévert pour la rentrée 2018.
Répartition de ces effectifs :
77 CP 3 classes à 25 ou 26 élèves
62 CE1 2 classes à 27
75 CE2 3 classes à 25
95 CM1 3 classes à 28
75 CM2 3 classes à 25
19 CE1/CM1 1 classe de 8CE1+ 11CM1

A cet effectif, il faut ajouter, en attente d'autres affectations, 6 élèves inscrits actuellement dans le dispositif Ulis.

L'école accueillera des nouveaux enseignants pour la rentrée 2018

- Mme Danguillaume obtient une nomination définitive sur l'école
- Mme Bigot revient à l'école Prévert
- Mme Yon arrive de la commune de Maurepas

La répartition des élèves dans les classes se fera en conseil de maîtres.
Les enseignants veilleront à l'équilibre des classes pour les propositions de constitution des classes. Ils respecteront , dans la mesure du possible, les amitiés entre élèves.
Dans un souci d'équité et parce que l'école ne peut pas répondre aux multiples demandes des familles, seules les raisons médicales seront étudiées pour cette répartition.
Le réseau d'aides sera sollicité pour un regard croisé dans la constitution des listes.
Le jour de la pré rentrée, les listes validées par la directrice et réactualisées si besoin en fonction des nouvelles inscriptions seront affichées à l'entrée de l'école le vendredi soir 31 aout
ou le samedi 1er septembre

Fonctionnement de la classe Ulis rentrée 2018

A la rentrée 2018, nous parlerons du dispositif Ulis pour souligner que les enfants ainsi accueillis seront tout d'abord affectés dans leur classe d'inclusion. Ils utiliseront le dispositif Ulis lorsqu'un besoin d'aide spécifique sera nécessaire. Il y a , à ce jour, 6 élèves qui seront répartis dans les 15 classes de l'école.
Le dispositif Ulis peut accueillir jusqu'à 12 élèves. L'école est en attente d'autres affectations.
Mme Dancer (enseignante coordinatrice Ulis) remercie tout particulièrement Mme Cécile Szewc pour le gros travail fourni sur le temps périscolaire du midi pour l'inclusion des enfants.
Elle remercie également tous les enseignants pour leur investissement et leur surveillance sans faille.

Fournitures scolaires

Les listes des fournitures scolaires seront affichées à l'entrée de l'école fin juin et transmises à la mairie pour être consultées sur le portail famille.
Ces listes seront aussi distribuées dans les cahiers de correspondance des élèves
Pour les futurs CP, ces listes seront données à l'école maternelle.

Sur la base des effectifs 2017- 2018, la mairie a octroyé un contingent scolaire de 34,75 € par élève plus 1,30€ au titre de la mise en place d'un espace numérique de travail soit 36,05 €.
Celui-ci sera progressivement mis en place au cours de l'année 2018-2019. Une convention entre la municipalité et Yvelines numériques a été signée pour l'installation d'un équipement Itop comme dans les collèges.
Un contingent bus de 10,25 € par élève est également alloué.

ORGANISATION DE LA SCOLARITE DES ELEVES

Remise des livrets scolaires uniques

Les livrets seront donnés aux familles entre le 12 et le 19 juin.
Il n'y aura pas de remise directement aux parents comme lors du premier semestre car toutes les situations particulières ont été travaillées avec les familles.
L'équipe enseignante demande aux parents de signer rapidement les livrets et de les retourner à l'école.
Le temps de retour est parfois très long et nécessite de nombreuses relances. Cette situation est très coûteuse en temps pour l'école. Merci de faire si besoin les photocopies nécessaires.

Notifications de passage

Une proposition de passage a été adressée aux familles à l'issue du conseil de maîtres.
Les familles ont fait parvenir leur réponse et ont coche les cases « j accepte/ je n'accepte pas »
A l'issue d'un deuxième conseil de maîtres, une décision de passage est adressée aux familles qui peuvent demander un recours si besoin.
Les dates de retour de ces documents sont très contraintes par le calendrier académique et donc il y a nécessité de bien respecter les délais.

Les stages de réussite

Des stages de réussite sont proposés aux élèves de CM1 et de CM2
du 27 août au 30 août de 8h30 à 12h15.
Ces stages ne se substituent pas à des aides rééducatives mais permettent aux élèves de réviser des éléments du programme et de les consolider.
A noter : plusieurs refus de ces stages pour des raisons de vacances scolaires.

SECURITE DES ELEVES

Le plan de mise en sécurité

Un exercice de sécurité a eu lieu le mardi 13 mars après-midi.
Les familles ont été avertie de l'exercice : risque majeur (tempête)
Bonnes conditions de déroulement.
Les élèves connaissent bien les procédures de ces exercices.

Les sorties des élèves pendant le temps scolaire

- Lorsqu'un élève bénéficie d'un Plan Personnalisé de Scolarisation (PPS) il peut être amené à sortir de l'école pour des soins. Les horaires sont alors notifiés en début d'année. L'école s'organise avec l'aide des Auxiliaires de vie scolaire (AVS) pour gérer les entrées et les sorties des enfants concernés.

- Lorsqu'un élève doit sortir occasionnellement, les parents peuvent venir chercher leur enfant aux heures de récréations et de sorties (10h15 ; 11h45 ; 13h30 ; 15h ; 16h45).
  Le règlement intérieur de l'école sera modifié et complété à la rentrée 2018 en continuité avec le périscolaire et en conformité avec le règlement départemental.

- En cas d'absence d'un enseignant, tous les élèves sont acceptés à l'école dans le cadre du service public. En l'absence d'un remplaçant, les élèves sont répartis dans les autres classes de l'école avec un travail en autonomie.
  Cette année, il y a eu un bon taux de remplacement pour l'école Prévert.
  L'école ne peut pas toujours avertir les familles de l'absence ou du retour de l'enseignant.
  L'utilisation de l'espace numérique de travail permettra une communication facilité avec les familles.

Les travaux d'été

La mairie a accueilli un nouveau responsable des services techniques : Mr Pascal Catherine.
Des visites régulières ont lieu dans l'école et le point sur les travaux d'été a été fait pour chaque bâtiment.
Le préau de JP1 va être réaménagé avec la création de toilettes pour les enfants handicapés. Un point d'eau chaude sera aussi installé.
Le téléphone de JP1 sera rendu plus accessible
En JP2 la déformation du sol de la classe Ulis va être étudié.
En jp4 l'arrivée d'eau très chaude a été réparée.
L'aménagement de la salle des maîtres va se poursuivre ainsi que le changement du grand panneau d'affichage à l'entrée de l'école.
A noter : deux nouveaux VPI seront installés dans le bâtiment JP3 pour la rentrée.

ANIMATIONS ET SORTIES SCOLAIRES DU TROISIEME TRIMESTRE

Bilan des actions culturelles avec la médiathèque

- Journée du patrimoine « Sentes et ruelles de Jouars-Pontchartrain »
  Les classes de CM1 de Mme Perot et de CM2 de Mme Pommaret ont été accueillies par Mme Boone adjointe à la culture. Une excellente visite.

- « Au fil des mots » écriture et fabrication d'un livre avec les CE2 de Mme Dabadie

- Odyssée 78 deux représentations offertes à 5 classes
  « Hic et nunc » pour les classes de Mme Garrigues et de Mme Palvadeau
  « L'oiseau migrateur » pour les classes de Mme Bristeau, Seco et Mme Dancer.

- Monsieur Jen Baptiste Monnod, organiste titulaire de l'abbatiale Saint Ouen de Rouen est venu présenté son « orgue du voyage » aux classes de CE2 et de CM1.
  Les élèves ont apprécié les explications très pédagogiques de l'organiste ainsi que sa virtuosité.

- La compagnie chartripontaine « du théâtre de la cavale » a mené un travail avec les trois classes de CP pour préparer un spectacle intitulé l'abécédaire des contes. Ce travail sera présenté le 26 juin à 19h au foyer rural.

Madame Neto , directrice de la médiathèque de Jouars-Pontchartrain présente les projets pour la prochaine année scolaire : journées du patrimoine, festival du conte, petits débrouillards, concours d'écriture, ateliers numériques, rencontre avec un auteur, reconduction des séances théâtrales etc...

Les interventions du CHEP

Deux stagiaires du Chep (Centre Horticole d' Enseignement et de Promotion) sont intervenus dans les classes de CP/CE1/CE2 et proposés des animations.
Un projet d'installation de petits jardins en JP1 ét JP2 est à l'étude.
Monsieur Merlin précise que les jardins pédagogiques se visitent. Il suffit de lui en faire la demande.

Les sorties scolaires et les classes de découvertes

- Une journée à l' Hamadryade pour les classes de Mmes Bristeau et Seco : jeudi 31 mai
  Maison de la forêt et activités autour de la mare.

- Espace Rambouillet pour les classes de Mmes Lebrun, Ferret, Henry, Danguillaume : jeudi 31 mai
  Découverte scientifique des animaux et de la végétation puis spectacle avec les aigles.

- Samara pour les classes de Mmes Dabadie, Garrigues, Palvadeau et de Mr Coueslan : jeudi 14 juin
  Visite du musée des habitats préhistoriques, découverte des anciens métiers tels que potiers, tailleurs de pierre, atelier sagaies et spectacle sur la vie quotidienne de l'époque

- Monsieur Coueslan a emmené les élèves volontaires de sa classe au voyage intercommunal de mémoire sur les chemins de la grande guerre : samedi 9 juin
  Visite du Fort de la Pompelle et des tranchées de la Main de Massiges.

- Ecole et cinéma : pour les classes de Mmes Lapchin, Perot, Cintas et Pommaret.
  Intervention d'un scénariste après la projection du film « le tableau » pour expliquer aux élèves les différentes phases de fabrication d'un film ainsi que les choix artistiques effectués.

- Théa pour les classes de Mr Coueslan et Héliot
  Restitution au théâtre du Scarabée à La verrière du travail théâtral effectué par les élèves

- Les classes de découverte voile de Mmes Lapchin et Perot
  Du 18 au 22 juin à Merschers sur Gironde dans le centre de vacances « L'Arnèche »
  Départ lundi 18 juin à 5h30 et retour le vendredi 22 juin à partir de 16h30.
  Ce séjour est organisé par La Ligue française de l'Enseignement.
  Alternance chaque jour d'activités voile (2h par jour) et d'activités de découverte (relevé météo, cycle des marées etc...) Visite de la grotte troglodyte de Merschers.
  Elaboration d'un carnet de bord.

  Seules les classes de CM2 pouvaient prétendre à une subvention de la mairie pour les classes de découverte. A partir de la rentrée 2018 la municipalité accordera une subvention quelle que soit la classe concernée comme suit :
  Le montant de la participation communale aux classes de découverte organisées par l'école élémentaire sera de 5,75€ par élève, par jour et par an.
  Le montant maximal de la participation communale sera calculée en fonction du nombre d'élèves X 5,75€ X 3,5 jours. Elle sera plafonnée à 7500 € par an et à 50% du montant de celle acquittée par les familles.

La kermesse de l'école

Elle a eu lieu le samedi 2 juin sous un beau soleil !
Remerciements aux écoles chartripontaines en fête qui ont organisé la kermesse
Remerciements aux nombreux parents bénévoles ainsi qu'aux enseignants qui ont répondu présents
Remerciements aux services techniques et à la municipalité pour le prêt et l'installation du matériel.
A noter :
Date précoce peut être un peu trop éloignée de la fin de l'année scolaire.
Toutes les classes de l'école élémentaire ont participé et présenté un spectacle aux parents dans la cour de JP3 avant le début de la kermesse.

Fête du sport et remise des prix des CM2

Les rencontres sportives de fin d'année auront lieu
- Le mardi 26 juin pour les CE2/ CM1/CM2
- Le mardi 3 juillet pour les classes de CP/ CE1

La remise des prix aux CM2 par Monsieur Le Maire aura lieu dans la salle polyvalente de JP3 le vendredi 29 juin à 10h30.

Spectacles des élèves au foyer rural

- Les CP de Mmes Dabadie, Ferret et Lebrun présenteront au foyer rural « l'abécédaire des contes » le mardi 26 juin à 19h

- Les CE1 de Mmes Henry et Vincent présenteront au foyer rural leur comédie musicale « Le soldat rose » le vendredi 29 juin à 19h

BILAN FINANCIER

La coopérative scolaire

La coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole)

Solde au 01/09/2017 9 469,32€

Année scolaire 2017-2018 :
Charges 24 753,53€
Produits 26 916€

Solde au 14/06/2018 11 631,79€

Il reste à payer le bus pour la classe voile ainsi que les remboursements des coopératives de classes

Les écoles chartripontaines en fête

La participation des écoles chartripontaines
- pour les sorties scolaires : 1082€
- pour les classes de découverte : 3300€

Remerciements pour l'aide financière apportée à l'école.

La séance est levée à ***20h30*** *et est suivie d'un pot offert par Mmes Ferret et Lebrun à l'occasion de leurs départs en retraite*

Signature du président du conseil d'école

Dominique PERES

Signature du secrétaire de la séance

Sandrine PEROT